

Les dispositifs régionaux

Stratégie hydrogène
de la Région Île-de-France

12 juin 2023



La stratégie énergie-climat

- Votée en juillet 2018
- un scénario de rupture
 - 2030 : Réduire de près de 20 % la consommation énergétique régionale et multiplier par 2 la quantité d'énergie renouvelable sur le territoire
 - Tendre vers une région 100 % EnR et zéro Carbone en 2050.
- Les filières prioritaires d'ENRR sur lesquelles la Région souhaite faire porter l'effort sont :
 - la géothermie profonde et superficielle,
 - les énergies de récupération y compris celles provenant des déchets au sens large,
 - le solaire photovoltaïque,
 - la biomasse,
 - **l'hydrogène produit par électrolyse**

La stratégie « Île-de-France Territoire hydrogène »

- Délibération de Novembre 2019
- Création d'un « Club hydrogène » pour construire des synergies entre les projets et participer à la structuration de la filière
- Lancement d'un Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) « Innovation et structuration de la filière Hydrogène » pour faciliter le développement et l'interopérabilité de stations accessibles.

AAP Développement des énergies renouvelables électriques

- Candidats éligibles
 - Toutes les personnes morales (collectivités et leurs groupements, entreprises, associations, ...).

- Projets éligibles
 - photovoltaïques en injection ou en autoconsommation ;
 - **production et de distribution d'hydrogène d'origine renouvelable et de récupération ;**
 - autres EnR

- Accompagnement financier
 - jusqu'à **30% du montant** TTC ou HT en cas de récupération de la TVA, **plafonnée à 2.000.000 €** sauf pour les installations photovoltaïques subventionnées jusqu'à 50 %.

AMI Innovation et structuration de la filière hydrogène

- Candidats éligibles
 - Toutes les personnes morales (collectivités et leurs groupements, entreprises, associations, ...).
- Objectif de **lever les freins au développement d'un réseau opérationnel de distribution de l'hydrogène** par :
 - le développement de stations ouvertes à terme avec une répartition spatiale en fonction des besoins et des stations déjà existantes,
 - le développement de stations multi-énergies
 - la fourniture d'hydrogène en interopérabilité (350 et 700 bars),
 - l'organisation de l'universalité des paiements,
 - les innovations facilitant le développement de la filière hydrogène dans tous domaines (fluvial, réseaux...).
- Accompagnement financier : 30 % du montant, plafonné à 400.000 euros

Dispositif véhicules propres

Transformation
électrique de véhicule thermique
(rétrofit électrique)



Remplacement
de véhicules polluants



Acquisition
de véhicules plus propres
(jusqu'à 30 000 € pour un VUL H2)



Création
de commerce ou artisanat ambulant
j



Mais aussi

- Bonus écologique pour la transformation des groupes électrogènes pour l'évènementiel (festivals, cinéma...) et BTP
- Trajectoire Hydrogène 2030 : vision Île-de-France avec France Hydrogène
- **Axe Seine** : Bassin de déploiement de l'hydrogène

Appel à manifestation d'intérêt : Accélérateur de projets Hydrogène en Vallée de Seine

Etude pour le développement d'écosystèmes hydrogène renouvelable et bas carbone portée par la Région Île-de-France et la Région Normandie

- **Convention avec Groupe ADP : AMI Hub Airport + structuration écosystème hydrogène (production, distribution, usages au sol)**
- **Hyvolution 2022, 2023, 2024**

Les perspectives

- Maintien des dispositifs en place voire évolution
- Commande de 50 bus par Île-de-France mobilités
- Révision du SRCAE (Schéma régional climat air énergie) avec introduction de l'hydrogène dans les comptabilités énergétiques
- Révision du SDRIF-E (Schéma directeur de la Région Île-de-France – Environnement) avec son triple objectif : économie circulaire, ZEN, (zéro émissions nettes), ZAN (zéro artificialisation nette)

Les liens utiles

- <https://mesdemarches.iledefrance.fr/>
- <https://www.iledefrance.fr/developpement-des-energies-renouvelables-electriques>
- <https://www.iledefrance.fr/innovation-et-structuration-de-la-filiere-hydrogene>
- <https://www.iledefrance.fr/vehicules-propres>

Vos contacts

Service Climat, Air, Energie

Véronique CHARBEAUX veronique.charbeaux@iledefrance.fr

MERCI POUR VOTRE ATTENTION

Conseil régional d'Île-de-France
2 rue Simone Veil 93400 Saint-Ouen
Tél. : +33 1 53 85 53 85

